

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1901)

Heft: 18-20

Rubrik: Informations = Mitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les artistes suisses n'outrepassent donc pas leurs droits, et ils estiment que leurs intérêts méritent tout autant à être pris en considération, que ceux de tel agriculteur, industriel ou commerçant, étant donné que leur vie est souvent beaucoup plus difficile, plus sujette à tous les imprévus fâcheux de l'existence matérielle, et qu'en outre ils travaillent tout autant pour le bon renom et le développement intellectuel du pays, que tel industriel, commerçant ou agriculteur. Les étrangers visitant la Suisse sont tout autant frappés par toutes les merveilles du Musée national par exemple, que par tel ou tel magasin de droguiste ou de fabricant de calorifères. Et les artistes suisses estiment enfin et pour conclure, que Arnold Böcklin, Gottfried Keller et Conrad Meyer, par exemple, ont fait tout autant pour la vraie gloire de leur patrie et son rayonnement à l'étranger, que n'importe quel grand financier, industriel ou commerçant suisse.

8º Il serait à souhaiter enfin que nous développions certaines de nos villes suisses qui se prêteraient le mieux à cela, comme Bâle et Genève par exemple, dans le sens de véritables centres d'art. Ces deux villes conviendraient bien à cela, étant donné qu'elles ont déjà des traditions d'art, et un important passé intellectuel. Les artistes par leur solidarité fraternelle, s'efforceraient de développer de plus en plus dans ces villes le culte de l'art, la passion du Beau, et organiseraient parfois en dehors des expositions nationales, des expositions internationales où on convierait les artistes remarquables de l'étranger. Dans les théâtres ou concerts, on chercherait par d'intelligentes initiatives, à

offrir au public la primeur de certaines œuvres orchestrales ou théâtrales. On arriverait ainsi à la longue à donner à ces villes un renom de foyers d'art, qui ne pourrait qu'être une bonne chose au point de vue de notre activité artistique dans tous les domaines. On chercherait aussi à fonder des revues suisses d'art ou de littérature bien faites, avec des critiques aussi éclairées que possible. Il faut reconnaître que malheureusement, pour l'instant, ce genre de revue fait absolument défaut chez nous.

* * *

Voilà donc les quelques vœux que nous exprimons au sujet de notre art national, et que nous suggèrera le spectacle si instructif des expositions d'art de 1900. Nous pensons que nous avons chez nous tous les éléments propres à produire un jour une magnifique floraison d'art national, et que cet épouvoisement est simplement retardé ou compromis pour l'instant, par quelques vices d'organisation ou quelques défauts qui, une fois corrigés, permettraient aux artistes suisses de se développer librement et de travailler avec joie à la création d'un mouvement d'art glorieux, vivant, savoureux, exprimant par ses œuvres toute notre Patrie, son Passé et son Présent, sa magnifique Nature, les belles scènes de son histoire et les beaux types des vallées et des plaines.

Albert TRACHSEL.

*Lu à l'Assemblée de l'Association des Artistes suisses de Paris.
du 25 mars 1901.*

INFORMATIONS

Loterie internationale de La Haye au profit des veuves et orphelins Boers.

A la suite d'une proposition de la section de Neuchâtel, relative à la Loterie internationale de La Haye au profit des veuves et orphelins Boers, le Comité central s'est réuni pour examiner cette proposition.

Il remercie la section de Neuchâtel pour son initiative, et a décidé de faire le possible pour encourager les artistes suisses, et en particulier les membres de notre société, à participer à cette œuvre d'humanité.

En conséquence, nous prenons acte de la proposition de Neuchâtel concernant l'envoi des lots à Bâle, *aux frais des envoyeurs*, et aviseraux moyens d'expédier *gratuitement* l'ensemble des lots de Bâle à La Haye.

Dans ce but, des renseignements seront demandés au Comité de la Loterie à La Haye.

Le Comité central s'est mis en rapport avec la section de Bâle, qui nous fournira les renseignements nécessaires et aidera, nous n'en doutons pas, à la réussite de cette manifestation et à sa réalisation dans les meilleures conditions possibles.

Un avis ultérieur fera part aux sections des résultats de nos démarches.

Le Comité central prie donc les membres de notre société d'ajourner leurs envois jusqu'à nouvel ordre.

LE COMITÉ CENTRAL.

MITTHEILUNGEN.

Internationale Lotterie zu Gunsten der Wittwen und Waisen der Buren. (Hag.)

Die Sektion Neuchâtel sandte bezüglich obiger Lotterie einen Vorschlag an das Centralkomite. Nach Prüfung desselben, danken wir der Sektion Neuchâtel für ihre Initiative und machen wir uns zugleich erbötzig, unser Möglichstes zu thun, um die schweizer Künstler und speziell die Mitglieder unserer Gesellschaft zu reger Theilnahme an diesem Werke der Humanität zu ermuntern. Indem wir den Vorschlag der Sektion Neuchâtel bezüglich der Sendung der Kunstwerke bis Basel *auf Kosten des Spenders* beherzigen, werden wir dann fernerhin Auskunft ertheilen, über die weitere *kostenfreie* Sendung von dort nach Hag.

Zu diesem Zwecke sind wir im Begriff, die nötigen Erkundigungen bei dem Komite der Lotterie selbst einzuziehen. Zu gleicher Zeit haben wir die Sektion Basel von unserem Vorhaben in Kenntniss gesetzt. Dieselbe wird gewiss geneigt sein, nach Kräften dazu beizutragen, damit diese Kundgebung der schweizer Künstler unter den besten Bedingungen stattfinden kann.

Das Ergebniss unserer diesbezüglichen Schritte wird den Sektionen bekannt gemacht werden, und ersuchen wir daher alle Mitglieder, mit ihren Sendungen bis zu dieser Bekanntmachung zu warten.

DAS CENTRALKOMITE.